



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Marne

Liste des documents à fournir pour la LIQUIDATION D'UNE SOCIETE

Maj le 20/09/2016

IMPRIME

Formulaire M4

OBSERVATIONS

⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : non oui (joindre le [pouvoir](#))

NATURE DU DOSSIER

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
Centre de Formalités des Entreprises**

68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex

Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79

cfe@cm-marne.fr

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h - Le vendredi de 8h30 à 12h

SUR RENDEZ-VOUS

DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

- 1 exemplaire du procès-verbal de la décision de clôture, l'enregistrement au service enregistrement des impôts (*) est obligatoire en cas de partage ou de boni de liquidation.

(*) l'enregistrement n'est pas obligatoire pour les liquidations effectuées par une EURL à associé unique personne physique.

- 1 ex. [du journal d'annonces légales](#) ou [une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution](#)
- 1 exemplaire certifié conforme par le liquidateur des comptes de liquidation

TARIF

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

14,79 €